



Collège Eugène NONNON

22, avenue Léopold Héder
B.P. 7030
97300 CAYENNE
☎ : 0594 31 40 44
☎ : 0594 30 33 63
✉ : 9730130d@ac-guyane.fr
Siren : 199731308 – Siret : 1997310800011



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018**

La séance débute à 17h20, ouverte par Madame JACOBS, principale et présidente. Le quorum est atteint avec 15 membres présents sur 29. Le secrétariat est assuré par Mme ACHILLE enseignante du collège.

Mme la Présidente présente l'ordre du jour :

- 1) Approbation du Procès-verbal du C A du 3 juillet 2018
- 2) Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique 2017-2018
- 3) Bilan de la rentrée 2018-2019.
- 4) Conventions de stages
- 5) Informations diverses;
- 6) Questions diverses.

Madame JACOBS met au vote l'adoption de l'ordre du jour :

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
15	15	0	0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 03/07/2018

Madame la Présidente demande s'il y a des modifications à porter au procès-verbal ; il n'y en a aucune.

Le procès-verbal est mis au vote.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
15	15	0	0

Le procès-verbal du 03/07/2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique 2017/2018

Mme la Présidente fait une présentation succincte du document de 98 pages qui contient le bilan de toutes les activités disciplinaires et autres réalisées au sein du collège et le bilan des différents services.

Arrivée à 17H30 de M. Blanchard ROESLER.

Les membres du conseil ne posent aucune question sur le rapport annuel.

Arrivée à 17H35 de M. Auxence CONTOUT.

Le bilan de l'expérimentation des "cours à 1H30" est présenté. Une régulation de ce dispositif a été actée par une modification des horaires (passant de 11h55 à 12 h00).

M. TANCOGNE, professeur d'E.P.S., fait remarquer qu'à cause de cette expérimentation, les professeurs et les élèves en EPS n'ont plus de pause.

Mme MALIALIN ajoute qu'il faut retravailler le règlement intérieur à cause du règlement propre aux installations sportives, notamment celles du stade scolaire dont on ferme le portail à 14h10 ; à la piscine, les élèves ne peuvent plus rester autour du bassin.

Mme la Présidente précise que les classes spécifiques l'ULIS ont eu des résultats positifs alors que la 3ème Prépa-pro a eu un bilan annuel négatif car la classe a été très difficile.

Mme ANDRIGHETTI fait un point sur le bilan du dispositif UPE2A .

L'accompagnement pédagogique et les devoirs faits ont eu les mêmes résultats négatifs pour des raisons identiques (manque de motivation et d'engagement des élèves) ; certaines activités n'ont pas pu se mettre en place par manque d'élèves et d'intervenants, certaines activités se sont arrêtées en cours d'année par manque de participants.

Mme la Présidente présente les bilans de la Cellule de Veille et de Prévention, de la Commission absentéisme dont le suivi s'est beaucoup amélioré grâce à l'intervention d'une jeune en contrat civique.

Le service Promotion Santé c'est à dire l'infirmerie a enregistré 1003 passages au cours de cette année.

Le service social n'a pas fonctionné de Janvier à fin avril à cause de l'absence de l'Assistante Sociale .

Départ de Mme MALIALIN à 17h55.

Le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique 2017/2018 est mis au vote.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
16	16	0	0

Le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique et ses conditions matérielles est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan de la rentrée 2018/2019

Monsieur le Principal Adjoint présente le bilan de la rentrée.

La structure de l'établissement se compose de 30 divisions (une UPE2A-NSA de plus que l'an passé). Les effectifs sont stables (640 à 650 élèves).

Les 61 enseignants sont tous nommés et en poste.

L'équipe du Service de Vie Scolaire est composée de 17 surveillants.

Les Parents d'élèves de 6^{ème} ont été accueillis le jour de la rentrée.

4. Convention de stages

3 conventions de stages sont proposées. Chaque convention est mise aux voix séparément.

1^{ère} convention : stage d'initiation en lycée professionnel pour mineur de moins de 16 ans.

Il a lieu tous les jeudis dans 1 lycée professionnel.

Le vote sur l'autorisation à utiliser les différentes conventions.

Madame la Présidente demande si les membres du CA l'autorisent à utiliser la convention 1

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
16	16	0	0

La convention 1 est approuvée à l'unanimité.

2^{ème} convention : convention relative à l'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel.

A partir du 19 novembre 2018, les classes seront en par groupe de deux et ainsi de suite.

Après discussion, il est décidé d'insérer un article précisant que : « *Les élèves qui n'ont pas atteint l'âge de quatorze ans ne peuvent effectuer leur séquence que dans :*

- *les établissements où ne sont employés que les membres de la famille (art. L. 4153-5 du Code du travail)*

- *les administrations, établissements publics administratifs et les collectivités territoriales (art. L. D. 332-14 du Code de l'éducation) »*

Madame la Présidente demande si les membres du CA l'autorisent à utiliser la convention 2, avec modification.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
16	16	0	0

La convention 2 est approuvée à l'unanimité.

3^{ème} convention : convention relative à l'organisation de stage d'initiation en milieu professionnel.

Il s'agit du stage de 15 jours que feront les élèves de 3^{ème} prépa-pro au 2^{ème} trimestre.

Madame la Présidente demande si les membres du CA l'autorisent à utiliser la convention 3.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
16	16	0	0

La convention 3 est approuvée à l'unanimité.

5. Informations diverses

La Présidente informe les membres du CA de la programmation des activités qui vont avoir lieu:

- Vendredi 28 septembre aura lieu le premier exercice d'évacuation ;
- Du 6 au 12 octobre dans l'établissement auront lieu les rencontres de la Sécurité Intérieure, divers partenaires vont intervenir ;
- Vendredi 12 octobre 2018 auront lieu les élections au Conseil d'Administration ;
- Le vendredi 19 octobre, la cérémonie Républicaine aura lieu pour remettre les diplômes du DNB et du CFG aux anciens élèves de 3^{ème}.

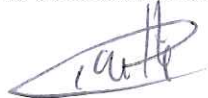
6. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Madame la Présidente remercie les membres du CA pour leur présence, leur participation, et leur investissement.

La séance est levée à 18h42.

La secrétaire de séance,



Marie-Line ACHILLE



La Présidente,

Marie Hélène JACOBS